

SOMMAIRE

BRÈVES 3

CONGRÈS 2017 4
Motions

DOSSIER 9
L'alibi moral (II)

ACTUALITÉS 18
Emplois aidés

RÉSEAU 20
Dialogue rural / urbain

TRIBUNE 22
Changer de regard
sur nos campagnes

© PHOTO DE UNE - DANIEL BROCHIER / AMRF



ÉDITO

@defibrilators

VANIK BERBERIAN
Président AMRF

Emblématique

Si l'obligation du transfert de la compétence Eau et Assainissement au 1^{er} janvier 2020 est maintenue, ce sera le signe tangible que « l'ancien monde » est toujours là. Ce monde parfaitement incarné par les inspireurs de la détestable loi NOTRe et par tous ceux qui l'ont votée. Un monde politique dans lequel se trouvaient aux manettes une technocratie pernicieuse et dogmatique et un Parlement aux ordres de celle-ci, trop heureux de trouver là un allié pour avancer plus, avant le dépouillement de l'échelon communal et sa dilution forcée dans l'intercommunalité.

La motion votée à l'unanimité lors de la dernière assemblée générale de l'AMRF dénonce bien le caractère dogmatique de l'obligation du transfert. Nous parlons bien de son obligation et non de son principe. Nous sommes toujours sur le concept d'une intercommunalité voulue et non subie. C'est cette option de liberté qui nous distingue d'autres, technocrates souvent, ou petits marquis locaux assoiffés de pouvoirs. Toutes les associations représentatives d'élus soutiennent le texte voté à l'unanimité par le Sénat allant dans le sens du retour vers une dimension optionnelle ou facultative de cette compétence. Avec pour nous, une préférence pour la dimension facultative. Un texte proposé par un groupe de députés va également dans ce sens, malheureusement refusé par la Commission des Lois.

Nous demandons, avec la plus grande fermeté que la confiance promise aux élus se concrétise. Ils doivent pouvoir décider par eux-mêmes des choix qui concernent les collectivités dont ils ont la charge et la responsabilité. C'est un engagement du Président de la République et du Premier ministre en juillet dernier à l'occasion de la Conférence Nationale des Territoires.

Voilà en quoi ce sujet est emblématique. Si malgré un avis unanimement contre, l'obligation de transfert de la compétence Eau et Assainissement était maintenue, ce serait le signe que non seulement l'ancien monde politique avec ses travers est toujours là, mais que le mépris envers les élus est clairement assumé.

Si le Gouvernement entérine les propos du ministre Nicolas Hulot plus que favorable à l'obligation de transfert, il cautionnera en même temps une vision techniquement inadaptée qui méconnaît la réalité de terrain. Je le dis sans détour, si l'obligation est maintenue, ce serait, ni plus ni moins, une déclaration de guerre. Sachez que les maires ruraux sont disposés à la mener avec toute la fougue et la conviction dont ils sont capables. Parce que trop c'est trop. Après « l'été meurtrier » pour les collectivités que nous venons de vivre, si les choses étaient maintenues en l'état, une jacquerie sans précédent sera déclenchée. Monsieur le ministre Hulot, ne prenez pas le risque de jouer avec le feu, nous ne supporterons pas plus longtemps la provocation.

**VOUS AVEZ
UNE QUESTION ?**

**CONTACTEZ L'AMRF
AU 04 37 43 39 80**

**OU PAR COURRIEL AMRF@AMRF.FR
ET RETROUVEZ-NOUS SUR**



@Maires_Ruraux



www.amrf.fr



@mairesrurauxamrf

36000 COMMUNES, LE MENSUEL DES MAIRES RURAUX DE FRANCE N°349 octobre 2017

Édité par l'Association des maires ruraux de France (AMRF) • 52, avenue Foch 69006 LYON
Tél. 04 37 43 39 80 • Fax 04 37 23 59 87
amrf@amrf.fr

Fondateurs : Etienne Furtos, Jean Herbin, François Paour, Gérard Pelletier, Pierre-Yves Collombat, Andrée Rabilloud

Rédaction : 52, avenue Foch 69006 LYON
Tél. 04 37 43 39 80 • 36000communes@amrf.fr

Directeur de la publication : Vanik Berberian

Directeur de la rédaction : Cédric Szabo

Rédactrice en chef : Julie Bordet-Richard

Mise en page : Bérengère Michel

Ont collaboré à ce numéro : Pierre-Yves Collombat, Cléa Rouire et Cécile Pôtel.

Impression : Imprimerie IPS •

Dépôt légal : 4^e trimestre 2017 • CPPAP 0621 G
84400 • ISSN : 0245 - 3185

Comité de rédaction : Marie Jeanne Béguet,

Dominique Bidet, John Billard, Jean-Paul Carteret, Guy Clua, Dominique Dhumeaux, Michel Fournier, Nadine Kersaudy, Louis Pautrel, Luc Waymel

Relation abonnés - Réseau : Catherine Champeymont
Tél. 04 37 43 39 80 • amrf@amrf.fr

Abonnements : Adhérents 19 €, Non-adhérents 37 €, CCP LYON 1076-40 Y